• Participez bénévolement aux soins des phoques échoués

Laëtitia Dupuis, Stéphane Soyez

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature accueille les animaux issus de la faune sauvage, blessés ou malades, qui nécessitent une prise en charge avant de regagner leur milieu naturel. Une annexe de ce centre est spécialisée dans les soins aux phoques échoués. Le centre accueille principalement des jeunes Phoques veaux-marins, en période estivale, prématurément séparés de leur mère.

L'association Picardie Nature recrute des bénévoles «aides-soigneurs» pour assister les soigneurs dans leurs missions au centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Les aides-soigneurs à l'annexe phoques: Que fait un aide-soigneur ?

- il assiste les soigneurs en participant aux soins et aux nourrissages quotidiens des phoques ;
- il participe aux nettoyages quotidiens des structures d'accueil (quarantaines, bassins...) ;
- il participe à la préparation quotidienne des repas des animaux ;
- il participe au fonctionnement du centre de sauvegarde (bricolage, nettoyage, convois...).

Dans quelles conditions ?

- la mise en place de l'annexe phoques du centre de sauvegarde est directement dépendante des échouages de phoques ;
- la présence des aides-soigneurs est nécessaire, par équipe de 6h30 à 14h30 et de 14h à 22h ;
- les heures de travail sont réparties sur la journée en fonction de l'état des animaux.

Quelles sont les aptitudes nécessaires à un aide-soigneur ?

- être dynamique et patient ;
- avoir un bon contact avec les animaux ;
- savoir suivre un protocole ;
- être responsable (de soi-même et du matériel mis à disposition) ;
- il est souhaitable mais non nécessaire d'avoir une formation aux soins animaliers (soigneur animalier ou vétérinaire) ou une formation médicale (infirmier, médecin, pharmacien...).

Les aides-soigneurs ont un rôle fondamental dans la prise en charge des phoques échoués vivants avant leur remise en milieu naturel.

Période de mise en place :

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de la faune sauvage sera mise en place dès l'arrivée du premier phoque échoué (des bénévoles sont prévus dès le samedi 7 juin) jusqu'à la remise en milieu naturel du dernier animal en soins (des bénévoles sont prévus jusque fin septembre).
En cas d'absence de phoques en centre, il sera proposé aux bénévoles de participer à d'autres actions mises en place par l'association.

Les conditions de participation :

- Vous devez être adhérent :adhérez !
- Vous devez être majeur (18 ans révolus).
- Vous êtes en bonne condition physique.
- Vous serez hébergé sur place (cela implique une participation de votre part aux activités communes (repas, courses...) et une tolérance de la vie en groupe (dortoirs...)).
- Vos frais de nourriture seront pris en charge (vous préparez vos repas).
- Vous serez présent pour une seule semaine.
- Vous devrez participer à la formation obligatoire qui sera dispensée le samedi de votre arrivée à 9h30.
- Vous devrez vous acquitter :
- d'une participation de 50€ correspondant aux frais de gestion,
- d'une participation de 20€/semaine correspondant aux frais d'hébergement et de nourriture,
- d'une caution de 100€ qui ne sera pas encaissée (sauf si désistement de votre part, indiqué après le 1er mai) et vous sera rendue après votre participation

Comment postuler ?

- Il vous suffit de compléter le formulaire en ligne : http://l.picnat.fr/gfk Inscrivez-vous ! et de confirmer votre candidature en nous déposant votre lettre de motivations, votre CV, une attestation responsabilité civile et les photocopies de divers documents au format informatique .pdf, au lien indiqué à la dernière page du formulaire d'inscription.

Parallèlement, un chèque de caution et une enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse seront à envoyer par courrier à Picardie Nature - bénévolat CSFS - 1rue de Croy - BP 70010 - 80097 Amiens cedex 3

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 mars 2015

- Une première sélection sera faite au sein des candidatures dès le mois de mars. Une réponse vous sera alors envoyée par mail avant le 27 mars 2015.
- Les personnes sélectionnées devront alors confirmer leur engagement avant le 8 avril minuit.
- La caution sera prélevée pour tout désistement qui nous sera signalé après le 1er mai 2015.

• Le centre de sauvegarde est en travaux...

Laëtitia Dupuis,



Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature accueille les animaux blessés ou malades qui nécessitent une prise en charge avant leur retour en milieu naturel.

Depuis plusieurs années, le centre fonctionne sur deux sites : le premier situé dans l'amiénois permet l'accueil de l'avifaune, de chiroptères, de micro-mammifères... , le second situé sur la côte picarde permet l'accueil de phoques en période estivale.

Récemment, le propriétaire du terrain qui accueillait les structures permettant la prise en charge des phoques échoués vivants nous a fait part de son souhait de récupérer son terrain, sur lequel il a d'autres projets. Parallèlement, le Conseil Général de la Somme met à disposition de Picardie Nature, une ancienne maison éclusière sur la commune de Picquigny (80310) pour l'accueil de ces animaux en détresse.

En cette fin d'année 2014, nous appelons toutes les bonnes âmes à venir aider au transfert du centre de soins, d'un site à l'autre. Si vous disposez d»un lieu de stockage à l'abri, si le bricolage ne vous fait pas peur… **contactez Stéphane Soyez au 06 88 12 92 68**

Sur la côte, les bassins ont été démontés, du matériel nécessite d'être trié et conditionné avant transport sur un lieu de stockage.



Photos : L.Dupuis